

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

**Objet : Vie institutionnelle : compte rendu des actes pris en vertu des délégations du conseil communautaire**

**Séance du 04 octobre 2023**

**2<sup>ème</sup> convocation**

**Délibération n°65**

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 14

Absents : 26

Votants : 13

- dont « pour » : 13

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 1

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 30 septembre 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, à la mairie de Tsingoni le mercredi 04 octobre 2023 à 17 heures.

Présents :

**AHMED COMBO Papa, ABDOU COLO Nassuhati, ATTIBOU Zainati , BACAR SOILIH Inchat, BOINA M'ZE Salim, ANDJILANI Housseni, CHANFI Bibi, IBRAHIMA SAID Maarifa, MADI OUSSENI Mohamadi, M'DALLAH Anlamati, MADIHALI Mikidadi, MROIVILI Mouhamadi Moindjie, RAMA Ahmed, SAID Mariame.**

Absents :

**ABDALLAH Oidhuati, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Fatima, ABDOU Mohamed, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOURAHAMENE Céline, ADAM Ahmed, ALLAOUI Mohamed, AMBDI Youssouf, BONAIDI Habachia, BOURA Zaounaki Fatima, CHANRANI Daoudou, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, ISSOUFI Ramadan, MADI Fatima, MOHAMED Zainaba, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI MOILIM Amina, NOUDJOUR Madi Assani, RIDHOI Zainabou, SAID-SOUFFOU Soula, SIAKA Ahamada, SOUMAILI Mhamadi, YSSOUFI Chaidati, YSSOUMAIL Ahamadi.**

Secrétaire de séance : MROIVILI Mouhamadi Moindjie

Le président rappelle que si après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L 2121- 10 à L 2121-12 du CGCT, le quorum n'est pas atteint, le conseil communautaire est à nouveau convoqué à trois jours francs au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum (L 2121-17 du CGCT). Par conséquent, s'agissant d'une 2<sup>ème</sup> convocation, le conseil pourra valablement délibérer sans condition de quorum.

Conformément aux dispositions des articles L5211-10, L5211-1, L 5211-2, L2122-22, L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au conseil communautaire des décisions prises par le Président.

Depuis le 13 juillet 2023, date de la dernière séance du conseil communautaire, le président rend compte des actes suivants :

- Arrêté n°001/3CO/DRH/2023, de Mr ROBARDET Reynald, fonctionnaire au grade de chef de service police municipale principale de 1<sup>er</sup> classe, portant attribution d'une bonification indiciaire, notifié le 27 février 2023,
- Arrêté n°002/DHR/3CO/2023, portant attribution d'une indemnité spéciale mensuelle de fonctions à Mr ROBARDET REYNALD chef de service de police municipale principale de 1<sup>er</sup> classe,
- Arrêté n°003/DRH/3CO/2023 portant titularisation de Madame ABDOU SALIMATI au grade d'adjoint technique dans le cadre d'emplois des adjoints techniques signé le 23 février 2023,
- Arrêté n°004/DHR/3CO/2023 de renouvellement de détachement dans l'emploi fonctionnel de directeur général de services de Mr DUFFY CHRISTOPHE, notifié le 08/03/2023
- Arrêté n°004/3CO/DRH/2023 portant avancement d'échelon cadence unique de Mr ABDILLAH TAMIMOU dans son emploi fonctionnel de DGA, notifié le 08/03/2023
- Arrêté n°005/DRH/3CO/2023 portant avancement au grade d'attache hors classe de Mr ABDILLAH TAMIMOU notifié le 08/03/2023
- Arrêté n°006/DRH/3CO/2023 portant avancement au grade d'attache hors classe de Mr. DANIEL ANASSI, notifié le 08/03/2023
- Arrêté n°006/3CO/DRH/2023 portant avancement d'échelon unique de Mme COMBO ANRAFATI au grade Attaché territorial, signé le 07/03/2023
- Arrêté n°007/DRH/3CO/2023 de renouvellement de détachement dans l'emploi fonctionnel de directeur général adjoint des services de MR. ADAMOU MOHAMADI, notifié le 16/03/2023
- Arrêté n°008/3CO/DRH/2023 portant avancement d'échelon unique de Mr ADAMOU MOHAMADI, signé le 13/03/2023
- Arrêté n°009/3CO/DRH/2023 portant avancement d'échelon unique de Mr. AHAMADA HOUNAIFI dans son grade d'ingénieur, notifié le 13/04/2023
- Arrêté n°010/DRH/3CO/2023 d'avancement d'échelon unique de MR. HASSANALI AFOUADI au grade d'adjoint administratif, signé le 13/03/2023
- Arrêté n°012/3CO/DRH/2020 portant avancement d'échelon unique de Mme SAID MAANRIFA ZAHAMATI dans son grade d'adjoint administratif, signé le 13/03/2023
- Arrêté n°013/3CO/DRH/2023 portant avancement d'échelon unique de Mme SOIDRI LAINI au grade d'adjoint administratif, signé le 28/03/2023
- Arrêté n°014/3CO/DRH/2023 portant avancement d'échelon unique de Mme MROIVILI DJAMILA au grade d'adjoint technique signé le 28/03/2023
- Arrêté n°015/3CO/DRH/2022 de NAFINDRA MOUHAMADI portant avancement d'échelon a cadence unique, signé le 28/03/2023
- Arrêté n°016/3CO/DRH/2023 de Nomination par voie de mutation de Mme NATHALIE DUC SEDENT GRADE DE GARDIEN-BRIGADIER POLICE MUNICIPALE, signé le 16/08/2023
- Arrêté n°017/3CO/DRH/2023 de Nomination par voie d'intégration de Mr. MGAZI BADRANI ASSANI GRADE DE GARDIEN-BRIGADIER POLICE MUNICIPALE, signé le 16/08/2023

- Arrêté n°018/3CO/DRH/2023 de Nomination par voie d'intégration de Mr. AMBDI MADJI LADI GRADE DE GARDIEN-BRIGADIER POLICE MUNICIPALE, signé le 16/08/2023
- Arrêté n°018/3CO/DRH/2023 de Nomination par voie d'intégration de Mr. EL BAYHAQUY HADJI GRADE DE GARDIEN-BRIGADIER POLICE MUNICIPALE, signé le 16/08/2023
- Arrêté n°020/DRH/3CO/2023 mettant fin au détachement par anticipation de M. OUSSANI AHAMADA au poste de directeur de cabinet de la 3CO signé le 23/08/2023
- Lettre de commande Marché n°2023/3CO/012, notifié le 07/03/2023 au profit de l'entreprise SEGC MAYOTTE, d'un montant de 14 790 € pour la réalisation de la Mission étude géotechnique relative à l'aménagement de Tahiti plage à Sada.
- Acte d'engagement Marché n°3CO22M046, notifié le 13/07/2023 au profit de l'entreprise SAS UNI VERT DURABLE- Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de Tahiti plage.
- Acte d'engagement Marché n°2023/3CO/008, notifié le 04/07/2023 au profit de l'entreprise TOPONYMY -Mission de maîtrise d'œuvre pour la protection submersion marine et la mise en valeur de la plage d'Ambato
- Lettre de commande Marché n°2023/3CO/013, notifié le 08/03/2023 à l'entreprise DAROUSSI CONSTRUCTION GENERALE, d'un montant de 4 509 €. L'objet : Travaux de réalisation et installation d'un récupérateur des eaux pluviales.
- Contrat de travail en date du 14 juin 2023 portant recrutement de Madame Zain-ya SOUUFU pour exercer les fonctions d'animatrice chargée de mobilité, énergie et GEMAPI,
- Bon de commande n°2023000049 du 09/03/2023 d'un montant de 1 410.03 € pour l'achat de matériels d'entretien pour la 3CO au profit du CENTRE OUEST ENVIRONNEMENT.
- Bon de commande n°2023000102 du 03/07/2023 d'un montant de 2 686.71 € portant sur les fournitures de bureau au profit de la MAISON DE LIVRE,
- Lettre de commande Marché n°2023/3CO/0034, notifié en août 2023 à l'entreprise CLAP PRODUCTIONS, d'un montant de 14 500 €. L'objet : Réalisation de campagne de sensibilisation sur la responsabilité environnementale.
- Bon de commande n°2023000150 du 24/08/2023 d'un montant de 2200 € au profit de BAOBAB TOUR concernant la location d'un bateau pour une tournée en mer à l'occasion du séminaire du 07 octobre 2023,
- Bon de commande n°2023000151 du 24/08/2023 d'un montant de 1825 € au profit de COMBA DELICE pour la livraison du petit-déjeuner et du déjeuner à l'occasion du séminaire du 07 octobre 2023,

**Le conseil communautaire prend acte des décisions prises en vertu des délégations accordées au Président et au Bureau.**

**Fait et délibéré le 04/10/2023**

**Ont signé les membres présents**

**Pour extrait conforme au registre**

**Le président de la 3CO**

**M. IDR...**

**Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest**